

Réunion SEL-Élus ville de Lyon

(par visioconférence)

jeudi 6 janvier 2022

PRÉSENTS :

Au titre de la ville :

- Sylvain Godinot, adjoint au maire de Lyon (transition écologique et patrimoine)
- Maud Félix-Faure, chargée de mission transition écologique et patrimoine auprès de M. Godinot
- Nicolas Husson, adjoint au maire de Lyon (biodiversité - nature en ville - protection animale. Espaces verts, parcs et jardins)
- Anthony Crémont, chargé de mission biodiversité, nature en ville, auprès de M. Husson
- Piéranne Gausset, cheffe du Service Gestion et Développement des Patrimoines, Direction des Affaires Culturelles

Représentants de SEL :

- Michel Locatelli , président
- Danielle Boissat, Denis Lang, vice-président/e/s
- Philippe Raucoules, secrétaire général
- Denise Guicherd, trésorière
- Pierre-Edmond Desvignes, administrateur

TOUR DE TABLE : présentation de chacun

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DE SES PROJETS

(M. Locatelli, cf annexe)

RELEVÉ DES PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS AU COURS DE LA DISCUSSION

1) Suivi des projets urbains

SEL (D. Boissat) : rappel des projets suivis via les ateliers de concertation Ville et/ou Métropole, souvent suite à des sollicitations de l'association par des collectif locaux :

1. Requalification de la promenade Moncey : depuis 2012¹
2. révision de l'OAP (modification n° 3 PLU-H) Ilot Mazagran : depuis 2018²
3. place du Pont : depuis 2021

Interrogation sur le dispositif des P.I.P (Périmètre d'Intérêt Patrimonial). Comment s'articulent les enjeux de protection et de construction entre la MÉTROPOLE (qui définit les PIP) et la VILLE (qui délivre les permis de construire et de démolir) ? ex : le secteur Mazagran, dans les dossiers de permis de construire figurent l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France au titre des abords Monuments Historiques (garage Citroën), l'avis du Service Régional de l'Archéologie au titre de la ZPPA (Zone de Présomption de Prescription Archéologique) de la Rive Gauche mais aucun avis en lien avec les P.I.P.

SEL (D. Lang) : même constat pour le secteur du plateau de la Croix-Rousse³

M. GODINOT abordera le sujet avec M. Philippe Lamy, référent Patrimoine urbain - direction de l'aménagement urbain, *ville de Lyon*.

SEL souhaiterait rencontrer M. Lamy.

1. cf [bulletin n° 101](#)

2. cf [bulletin n° 117](#) ; [bulletin n° 118](#)

3. cf [bulletin n° 119](#)

2) Ateliers du Patrimoine :

SEL (M. Locatelli, D. Boissat, D. Lang) : nous n'avons jamais été sollicités pour participer à ces Ateliers. Est-il possible d'y être intégré ?

M. FÉLIX-FAURE : Ces ateliers n'existent que dans des arrondissements relevant du secteur UNESCO (1er, 2e, 4e, 5e)

SEL : demande d'élargir le principe de ces ateliers à d'autres secteurs de la ville : plateau de la Croix-Rousse, Rive Gauche du Rhône.

S. GODINOT : il existe d'autres occasions permettant d'aborder la question du patrimoine, par exemple lors des « Rendez-vous du patrimoine ». Le thème 2022 sera : Patrimoine et transition écologique.

3) Parc de la Tête d'Or :

SEL (D. Boissat) : SEL prépare un bulletin sur ce thème en relation avec l'association de

Préfiguration de l'Institut Tony Garnier (prévision de publication : été 2022) axé sur :

- le bâti, avec accent mis sur les matériaux et les savoir-faire mobilisés dans les opérations de rénovation
- les perspectives visuelles : picturales et paysagères.

Demandes de SEL

- possibilité d'accéder à des ressources documentaires de la ville sur le sujet (ex : *le cahier de prescriptions architecturales & d'intégration paysagère*)
- contact avec M. Pourcenoux (Direction des Travaux) et M. Magalon (Direction des Espaces verts)
- information sur le comité de révision de la charte du Parc mis en place en septembre 2020. La charte actuelle qui date de 1997 accorde peu d'intérêt au bâti.

N. HUSSON :

- réflexion en cours sur la révision de la charte. Comité interne réservé aux élus (Mairie centrale et élus du 6e arrondissement)
- patrimoine végétal : conserver la conception générale des frères BÜLHER dans la mesure du possible.
- intégration des problématiques transition écologique, protection de la biodiversité
- s'agissant du bâti : voir ce qui peut être conservé, modifié, réemployé
- ferme Lambert : travaux de stabilisation géotechnique en cours (façade), reprise partielle du bâtiment (problème de budget global)
- matériaux : grandes serres, consolidation en voie d'achèvement pour garder l'accès au public
- gros travaux sur les petites serres, enveloppe pluriannuelle d'investissement
- étude sur une reconfiguration du zoo, veiller à la qualité de la vie animale
- OK pour contact avec M. Magalon. **A. CREMONT** relancera auprès de lui notre demande de rendez-vous.

S. GODINOT :

- OK pour contact avec M. Pourcenoux
- autres projets sur les bâtiments du Parc : travaux sur le vestiaire de l'abbé Rozier ; chalet du parc (sélection Assistant Maîtrise d'Ouvrage en cours) ; étude patrimoniale sur la Vacherie en 2022, mais pas de projet de réhabilitation prévu pour ce mandat.

4) Fontaines, statuaire :

SEL (D. Lang) : question sur la possibilité d'accéder aux données d'inventaire sur les fontaines, sur la statuaire ; pouvoir identifier la répartition des responsabilités Ville/Métropole dans ce domaine.

N. HUSSON

- Il existe une cartographie des bornes d'eau potable et fontaines ornementales accessible sur le site internet de la ville⁴
- diagnostic complet en cours. La mise en eau l'été dépend de la capacité technique de chaque fontaine selon circuit ouvert ou fermé.
- suggestion de coordonner la publication du bulletin SEL avec la fête de l'eau en juillet 2022.

4. [Lieux et parcours frais de la ville](#)

S. GODINOT

- aide pour le projet de bulletin sur la statuaire, accord de principe mais conseil de prioriser les demandes en fonction du calendrier de publication
- ne pas submerger de sollicitations les services de la ville qui sont très occupés
- possibilité de poursuivre les échanges en transmettant les questions par mail

P. GAUSSET :

- mise en ligne de la base statuaire de la ville envisagée
- ouvrage d'inventaire partiel existant⁵

5) Grand Parc des Balmes :

SEL (P-E Desvignes) : demande d'information

N. HUSSON : étude du périmètre et du parcours entre Choulans et Vaise en cours. Parcours de 7,3 km en belvédères et balcons, dont 2,3 km de création, 0,6 km de requalification et 0,8 km de réhabilitation. Présentation écran non diffusable. Projet à l'étude, communication entre mars et juin 2022.

6) Autres sujets :

S. GODINOT : la Ville va candidater au projet européen "100 Villes européennes climatiquement neutres et intelligentes en 2030". Partir du passé, de l'histoire énergétique de la ville pour anticiper l'avenir. Appel à l'imaginaire. Souhait de dialogue avec les associations dont SEL pour réflexion sur les enjeux et information des Lyonnais.

- P-E Desvignes : y compris la domestication des fleuves (histoire de la CNR, ...) ?
- M. Locatelli : et aménagement des rives (rive gauche du Rhône en particulier, exemple de l'Île Ô) ?

Salle Rameau : contrat signé avec la Compagnie de Phalsbourg, communication prévue d'ici 15 jours.

Jardin des Chartreux (procédure d'assistance à Maître d'Oeuvre en cours)

- D. Lang : insiste pour que la statuaire soit incluse dans le projet d'aménagement

Réhabilitation jardin du Rosaire :

- M. Locatelli : attire l'attention sur la fontaine attribuée à Michel Perrache
- P. Gausset : recherche d'information sur ce qu'il est advenu d'un chemin de croix de créé par Fabisch

Fontaine du jardin du Musée des Beaux Arts :

- D. Lang : attire l'attention sur la disparition de l'Apollon de Jean-Baptiste Vietty qui ornaît la fontaine (la statue aurait été endommagée et mise en sécurité dans les réserves du musée). Sera-t-elle un jour remise en place ?
- P. Gausset : se renseignera auprès de Mme Sylvie Ramond, directrice du musée.

Plaque informative passage de l'Argue :

- M. Locatelli : qu'advient-il du projet ?
- M. Félix-Faure : le directeur du magasin le Printemps n'est pas favorable car il trouve la plaque peu qualitative. Voir s'il serait possible de trouver un autre emplacement.

Commission locale Site Patrimonial Remarquable :

- M. Locatelli : la composition est-elle arrêtée ? Quand va-t-elle se réunir ?
- M. Félix-Faure : composition arrêtée, confirmation de la participation de SEL. Les réunions dépendent de la Métropole.

Prix Citoyens du Patrimoine Annie et Régis Neyret 2022

- P. Gausset : suggère que SEL n'hésite pas à re-candidater et à relayer auprès de son réseau de relations l'appel à candidater

Compte-rendu établi par M. Locatelli à partir des notes prises par D. Boissat, P-E Desvignes, P. Raucoules

⁵ *L'Art contemporain dans les Espaces publics Territoire du Grand Lyon 1978-2008*, Marianne Homiridis et Perrine Lacroix, édition La BF15.



SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON

Maison de l'Environnement

14, avenue Tony-Garnier 69007 LYON

<http://www.lyonembellissement.com>

association Loi 1901, agréée au titre des art. L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme
(Arr. Préfectoral du 3 août 1984)

N° SIREN : 322 521 196 N° SIRET : 322 521 196 00038

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION :

- Existe depuis 1975. Association créée lors de la découverte des thermes antiques de la rue des Farges (action en justice de SEL pour contester le projet immobilier)
- nombre actuel d'adhérents : 338
- champs d'intervention : défense et mise en valeur du patrimoine artistique, architectural et urbanistique de la ville de Lyon et de sa région proche. Nous associons dans notre démarche défense du patrimoine et réflexion sur les transformations urbaines. Les 2 dimensions nous semblent indissolublement liées car « **c'est l'urbanisme qui fait et qui défait le patrimoine** ». Nous intégrons le végétal et la qualité paysagère dans notre approche du patrimoine.

NOS PROJETS : 4 familles

1. **Tout d'abord : faire vivre l'association**, faire en sorte qu'elle continue à se développer. Pas simple dans le contexte actuel. D'autant qu'une bonne part de nos activités consiste en **balades urbaines accompagnées**, préparées par des groupes d'adhérents qui s'appuient sur une exploration minutieuse de terrain et des recherches documentaires. Activité particulièrement importante à nos yeux car nous partons du principe que pour bien défendre le patrimoine, il faut d'abord le connaître et le faire connaître. En projet : reprise de cette activité avec proposition de nouvelles balades, à partir du mois de mars.
2. **Relancer notre programme de conférences**. Interventions d'historiens ou d'experts en lien avec nos centres d'intérêt. Mais nous nous appuyons aussi sur les ressources de nos adhérents qui font eux-mêmes des présentations documentées par un diaporama qu'on appelle des **Regards sur**. Autre type de présentation régulière, des **Quoi de Neuf à Lyon ?** : revue de détail des chantiers en cours et des transformations urbaines en projet dans la ville.
3. **Poursuivre notre travail de suivi des projets urbains**. Nous voulons continuer à développer notre implication et à renforcer nos compétences dans ce domaine. Travail de longue haleine. Investissement particulier sur le secteur de la Guillotière et de la Croix-Rousse. En effet, nous nous intéressons non seulement aux secteurs prestigieux de la ville qui font l'objet historiquement d'une attention particulière, mais aussi aux quartiers moins connus, moins défendus, tout particulièrement sur la rive gauche du Rhône.

Travail à envisager pour mieux nous approprier le PLU-H. Nous nous interrogeons sur l'articulation Ville/Métropole dans les processus de décision des permis de démolir et de construire et dans d'autres domaines d'ailleurs.

4. **Assurer une publication régulière de nos bulletins** : outil de communication très précieux auquel nous tenons beaucoup, diffusé auprès de nos adhérents, mais aussi auprès des élus, des institutions culturelles, et de responsables administratifs.

Thèmes en chantier pour 2022 et début 2023, dans l'ordre prévisionnel des parutions :

- Fontaines et jets d'eau
- Le parc de la Tête d'Or
- Les mairies d'arrondissement
- La statuaire dans l'espace public

Travail d'inventaire photographique de l'existant et de recherche documentaire en cours. Mais nous aurions besoin de pouvoir accéder à des bases de données et à des personnes ressources des services de la ville. Nous nous engageons à faire un usage raisonné et objectif des informations qui pourraient nous être communiquées.